

de Matthieu et de l'Évangile de Luc principalement d'après leur commune dépendance de l'Évangile de Marc et de la collection dite des « Discours du Seigneur » ; et par suite, les tenants de cette hypothèse peuvent-ils la défendre ?

R. — Non, quant aux deux parties.

\*  
\*  
\*

Le 23 juin 1912 dans une audience bienveillamment accordée aux deux consultants des Actes, Notre Très Saint-Père le Pape Pie X a ratifié les réponses précédentes et a ordonné qu'elles devinssent de droit public.

FULCRAN VIGOUROUX, Gr. S. Sulp.,  
LAURENT JANSSENS, O. S. B.,  
*consulteurs des Actes.*

Rome, 26 juin 1912.

### Maçonnerie et protestantisme (1)

— o —

Le 23 juillet de cette année, à propos de l'arrivée au Canada du T. R. P. Patrice Murray, général des Rédemptoristes, un rédacteur du *Devoir*, journal de ce pays, est allé saluer un des assistants du R. P. Murray, le P. Fabre.

Celui-ci lui a dit : « Au mois d'avril, le Père général a fait une visite semblable au Portugal et en Espagne. A ce moment-là déjà l'agitation régnait dans ce pays. » Et il ajouta : « C'est un fait curieux à constater que toutes les nations latines et catholiques sont gangrenées par la Maçonnerie. Elle exerce une influence beaucoup moindre, et pour ainsi dire nulle, là où règne le protestantisme. »

Cette réflexion du R. P. Fabre a été faite bien des fois. Et cependant c'est une erreur, du reste assez naturelle parmi les catholiques peu au courant des faits et gestes de la secte, de croire que l'action maçonnique est beaucoup moindre et pour ainsi dire nulle dans les pays protestants, où d'ailleurs les princes font partie des Loges.

---

(1) Cette coupure de la *Semaine religieuse* de Cambrai, bien que datée de l'an 1910, n'en est pas moins encore très intéressante, surtout pour notre pays. S. R. de Québec.